



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DELEGUE EN CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
ECOLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE AMBOSITRA
PERSONNE RESPONSABLE DMARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 02/25-PRMP/GN/AV/6113

1. Le **MINISTERE DELEGUE EN CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Achat et livraison des consommables informatiques: Toner HP 85A, encre en poudre pour Toner imprimante et autres de la gendarmerie nationale Amoron i Mania, À commande.**".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **ANKOROME/AMBOSITRA**

Rue : **ANKOROME/AMBOSITRA**

Etage / Numero de Bureau : **DU CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'EGNA**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DU CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'EGNA** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **AU BUREAU DU CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'EGNA** au plus tard le **11/08/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 31/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics